

pour les vieilles nations que pour les jeunes parce que ces dernières ne produisent guère encore, et qu'en fermant nos portes aux œuvres étrangères nous encourageront les talents indigènes. Nous ne croyons pas à la culture intense en serre-chaude pour les œuvres de l'esprit, et l'on ne force pas l'éclosion des livres comme celle des petits pois. Non ! n'ayons pas peur de voir étouffer, sous l'affluence des importations étrangères, les arts et la littérature indigènes, il faut au contraire en favoriser l'éclosion. En marquant et en mesurant sa place au génie étranger à côté de l'inspiration nationale, bien loin d'entraver cette dernière, il ne peut que la stimuler par l'exemple et la comparaison.

La convention de Berne respecte le caractère, les coutumes et les lois particulières de chaque nation.

Comme le disait M. Hanotaux, en 1896, au congrès de Paris, "la maison contient des salles à l'usage de tous. Mais elle contient aussi des chambres à l'usage de chacun des membres de la famille, des chambres dans lesquelles chacun peut continuer à vivre à l'aise en conservant son individualité et ses goûts particuliers."